Bulletin d'information



22 août 2022

Le plan de l'Ontario pour rester ouvert - Implications pour les résidents de SLD

Chers résidents de SLD et partenaires de soutien,

Vendredi dernier, le 19 août, notre gouvernement provincial a annoncé un plan intitulé <u>Plan de l'Ontario pour rester ouvert : stabilité et rétablissement du système de santé</u>. Le plan, qui comporte cinq objectifs stratégiques, a des répercussions importantes sur le secteur des soins de longue durée (SLD) de l'Ontario. Voici les cinq objectifs stratégiques de ce plan :

- 1. Préserver la capacité des hôpitaux
- 2. Fournir les bons soins au bon endroit
- 3. Réduire davantage les listes d'attente pour les interventions chirurgicales
- 4. Alléger la pression sur les services d'urgence
- 5. Accroître davantage le personnel de santé de l'Ontario

Le plan de l'Ontario a des répercussions importantes sur le secteur des SLD et, par conséquent, sur votre expérience en tant que résidents dans vos foyers de SLD. Ce bulletin est rédigé en pensant à vous, les résidents, et en vous considérant comme les destinataires de ce document. Il est important pour nous, à l'Ontario Association of Residents' Councils (OARC), de continuer à vous faire part des questions qui vous préoccupent, tout en vous tenant informés de la façon dont l'OARC travaille de manière proactive avec le gouvernement et d'autres groupes d'intervenants, afin de s'assurer que le point de vue des résidents est toujours pris en compte et considéré comme prioritaire.

Jeudi dernier, avant l'annonce et la publication subséquente du plan de l'Ontario pour rester ouvert, l'OARC a été convoquée à une réunion avec plus de 30 intervenants, dont des propriétaires et des exploitants de SLD, des équipes de gestion de SLD et d'hôpitaux, des associations de SLD, des conseils de famille de SLD et des représentants du ministère de la Santé et du ministère des SLD de plusieurs niveaux et de plusieurs directions. La réunion a été conçue pour partager les piliers du plan qui affectent directement les SLD et

écouter les questions et commentaires. Ce que j'ai entendu de manière franche et succincte, c'est la promesse du gouvernement que « la sécurité est primordiale ». J'ai également compris que si les piliers du plan sont clairement énoncés, de nombreux détails doivent encore être réglés et que, pour ce faire, plusieurs discussions consultatives avec le gouvernement et les parties prenantes auront lieu à partir de la semaine du 22 août 2022. L'OARC participera à ces discussions. À cette fin, j'ai publié la déclaration suivante en réponse au plan :

Un changement de culture exige que le statu quo soit remis en question. C'est ce que fait l'annonce d'aujourd'hui. Je suis encouragée par le fait que l'annonce repose sur les principes de sécurité et de collaboration. L'OARC reste déterminée à refléter la voix des résidents lorsqu'elle consulte le gouvernement. Je suis encouragée par le fait que le gouvernement organisera des webinaires dès la semaine prochaine avec les conseils de résidents, créant ainsi un forum pour des conversations et une compréhension générées par des solutions. Je suis également encouragée par le fait que le gouvernement cherche à mener des consultations exhaustives auprès d'une grande variété d'intervenants en matière de SLD, y compris les résidents, afin d'élaborer les détails très importants de chacune des six initiatives annoncées aujourd'hui. Enfin, je suis encouragée par l'intention du gouvernement de permettre l'établissement de partenariats communautaires dans le but de créer des environnements de SLD mieux équipés pour servir les résidents.

Dee Tripp, Directrice exécutive de l'OARC

Les parties du plan qui concernent directement le secteur des SLD s'articulent autour de l'objectif stratégique « Fournir les bons soins au bon moment ». Reconnaissant qu'il existe actuellement des milliers de places inutilisées, plus communément appelées « lits », dans le secteur des SLD, le plan a une incidence sur les SLD en :

- Utilisant un grand nombre de lits d'isolement (réservés aux infections COVID-19) pour l'admission de nouveaux résidents (actuellement hospitalisés, en attente d'un foyer de soins de longue durée).
- Introduisant un amendement législatif qui permettrait aux patients ANS d'être déplacés temporairement dans un foyer de soins de longue durée en attendant le foyer de leur choix. (ANS signifie Autre niveau de soins. Lorsqu'une personne est considérée comme ANS, elle n'a pas besoin de l'intensité d'une hospitalisation et peut vivre avec ses problèmes de santé en dehors de l'hôpital, c'est-à-dire dans un foyer de SLD ou ailleurs. De nombreux patients ANS sont actuellement à l'hôpital, en attente d'un hébergement dans un foyer de SLD).
- Réactivant les programmes de soins de suite et de réadaptation pour les SLD qui servent à fournir aux personnes âgées/personnes vivant dans la communauté et ayant des besoins importants un hébergement temporaire en SLD pendant que leurs soignants et les membres de leur famille se regroupent et se reposent.

- Augmentant l'investissement financier dans les soutiens aux résidents actuels des SLD (Soutien comportemental de l'Ontario (SCO) et Fonds pour les priorités locales).
- Permettant aux partenariats communautaires de fournir une assistance dans les foyers de SLD (fournitures, équipements, services de diagnostic) afin de prévenir une éventuelle hospitalisation.

Lorsque je pense au secteur des SLD, je pense aux résidents, aux membres de l'équipe, aux familles et aux soutients courageux et engagés qui évoluent toujours dans des conditions précaires. Les restrictions liées à la COVID-19 et les pénuries incroyables de membres de l'équipe (personnel) sont toujours indiquées dans les rapports des résidents selon lesquels leur sentiment de bien-être a été affecté. De nombreux résidents continuent de partager leurs expériences de la pandémie avec l'OARC, décrivant l'impact des douches manquées ou annulées, des activités sociales et récréatives inexistantes, du personnel de l'Agence en surnombre, des membres de l'équipe épuisés, des expériences médiocres en matière de restauration et d'alimentation, des réunions du conseil des résidents annulées, etc. Le secteur des SLD est fragile.

Il est important de réaliser que nous ne pouvons pas « peindre le secteur d'un seul coup de pinceau large et général ». Bien qu'il existe des milliers de « lits vacants » dans le secteur des SLD, le secteur, dans son ensemble, est fragile et mal équipé pour aider les hôpitaux et gérer avec succès un afflux de nouveaux résidents. L'état de préparation varie d'un foyer à l'autre, d'une région à l'autre, d'un milieu urbain à un milieu rural. Lorsque nous parlons du « secteur », du « système », du « processus » ou des « lits », nous devons nous rappeler que nous parlons en fait de <u>PERSONNES</u>, qu'il s'agisse de patients, de familles, de résidents potentiels de SLD, de membres de l'équipe de SLD, de résidents de SLD existants et de bien d'autres encore! Nous ne pouvons oublier que le bien-être des personnes doit être au centre de la solution. J'ai été encouragée d'entendre un décideur gouvernemental dire expressément, tout en expliquant que la sécurité est primordiale, qu'un lit sûr signifie un lit doté du personnel adéquat.

L'OARC s'inquiète de la mise en œuvre et de l'implication de ce plan et s'engage à contribuer aux consultations critiques avec le gouvernement et les parties prenantes sur les questions suivantes :

- L'automne (saison de la grippe et du rhume), combinée à la présence de COVID-19, a provoqué une épidémie dans les foyers de SLD. Les foyers peuvent avoir besoin des lits d'isolement qu'on leur demande maintenant de remplir.
- Proximité géographique : quelle distance raisonnable les résidents doivent-ils parcourir pour vivre loin de leur famille?
- Consentement : un pilier de notre démocratie, nous ne pouvons pas le perdre.

- Définition du transfert « sûr » d'un patient pour qu'il devienne résident d'un foyer de SLD : quels sont tous les aspects à prendre en compte pour décider si un foyer de SLD dispose d'un lieu sûr pour le transfert d'un patient, et qui prend la décision finale de savoir si un foyer dispose d'un hébergement sûr ou non?
- Les restrictions continues liées à la COVID-19 et la définition d'une « flambée » entravent gravement la qualité de vie des résidents et la disponibilité des membres de l'équipe pour remplir leur rôle au jour le jour.
- La procédure d'admission des nouveaux résidents demande beaucoup de temps, de coordination et d'efforts, et le processus peut être émotionnellement éprouvant pour toutes les personnes concernées. Les résidents qui entrent dans un établissement de SLD dans le cadre des programmes de soins de répit ou de convalescence doivent suivre le même processus d'admission laborieux. Les foyers qui proposent ces programmes doivent donc être dotés d'une équipe suffisante pour gérer ce processus.
- La situation des ressources humaines dans les foyers de SLD est précaire et peut changer radicalement en quelques heures en cas d'épidémie, ce qui a des répercussions sur l'augmentation du nombre de résidents dans un foyer.
- Les partenariats communautaires sont essentiels pour obtenir l'aide dont ont besoin les foyers de SLD, notamment en matière de ressources humaines, de fournitures et d'équipements.

Tout comme le changement de culture dans le domaine des SLD se produit en dialoguant progressivement, le succès du Plan ontarien pour rester ouvert : stabilité et rétablissement du système de santé dépend de la tenue de conversations respectueuses, transparentes et pleinement informées, un patient à la fois, un résident à la fois, une famille à la fois. Des consultations collaboratives axées sur les solutions sont nécessaires. Si les propriétaires et les exploitants de maisons de soins de longue durée, les services de santé, les ministères, les équipes de gestion des hôpitaux et d'autres parties prenantes ont des avis sur la capacité des maisons de soins de longue durée à jouer un rôle important dans la « réparation », les résidents des maisons de soins de longue durée y vivent 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. L'OARC continuera à refléter la voix des résidents sur ces questions à chaque occasion possible, en regardant l'avenir avec optimisme. Ensemble, nous déterminerons la meilleure marche à suivre pour protéger notre système de soins de santé, optimiser les espaces disponibles dans les foyers de SLD pour les nouveaux résidents et mettre l'accent sur la sécurité, la collaboration et le bien-être des personnes.

Respectueusement,

Dee Tripp

Directrice exécutive de l'OARC

Pour lire la note de service du sous-ministre du ministère des SLD concernant les initiatives en matière de SLD dans le plan, cliquez ici :

https://www.ontarc.com/documents/bulletins/20220818DMMemo ALC%20Changes FIN AL.pdf

Pour lire les détails du Plan de l'Ontario pour rester ouvert : Stabilité et rétablissement du système de santé, cliquez ici :

https://www.ontarc.com/documents/bulletins/20220818moh-plan-to-stay-open-en.pdf